



EPRIT CYCLES
47 rue du Faubourg de Pierre
67000 STRASBOURG
France
loc@espritcycles.com
<http://www.espritcycles.com>

Conditions générales de location

1. Engagement du locataire

Le locataire atteste par la signature du contrat louer le matériel en bon état de fonctionnement.

Tout matériel loué est rendu en état conforme à celui constaté au départ.

Tout endommagement de matériel est facturé suivant les tarifs en vigueur.

Tout vol de matériel est facturé suivant les tarifs en vigueur. Les cycles sont équipés gracieusement d'antivol certifié haute qualité à la demande du locataire.

Tout matériel loué est rendu en état de propreté conforme à celui constaté au départ. Un forfait de nettoyage est appliqué dans le cas contraire.

2. Mises à disposition et restitution en boutique

Les mises à disposition et restitution des location se font aux horaires d'ouvertures. Le début d'une location ne peut être un jour non ouvré que si le jour précédent est ouvré. Le client récupère le matériel à partir de 17H le jour précédent. La fin d'une location ne peut être un jour non ouvré que si le jour suivant est ouvré. Le client restitue le matériel avant 10H le lendemain.

3. Tarification

Le tarif demi-journée correspond à 4H de temps maximum.

Les réservations peuvent être annulées ou modifié jusqu'à 1 semaine avant le début de la location. L'intégralité de la location est due si ce délai est dépassé.

4. Caution

Le montant de la caution est défini en fonction du matériel loué et indiqué sur le contrat de location. Celle-ci est déposée au départ de la location et rendue à la restitution du matériel, après règlement total de la location et des réparations en cas de dommages. Une pièce d'identité peut être conservé également pendant la location du matériel.

3 mode de dépôt sont possibles :

- En chèque non encaissé et remis à la restitution du matériel.
- En espèces conservées pendant la location du matériel.
- En empreinte sur carte bancaire : Il s'agit d'une empreinte, le montant n'est pas prélevé. Cependant il est important de prévoir l'impact du montant s'ajoutant à votre plafond mensuel. Veuillez contacter votre banque pour augmenter votre plafond suivant vos besoins.

5. Responsabilité d'usage du matériel

Tout vélo est considéré comme un véhicule. Son usage est soumis au code de la route.
La responsabilité du locataire est engagée pour toute utilisation non conforme.

SARL au Capital de 10000 €
Siret : 49116380400017
APE : 4764Z - TVA : FR23491163804